

INDUSTRIALISATION ET CAPACITÉS SANTÉ 2030

APPEL À PROJETS

Opérateur



bpifrance

Forme

Mix
Subvention / Avance récupérable

Intensité

Jusqu'à 60%

Date limite

09 janvier 2024

Les projets attendus devront porter sur l'industrialisation de produits de santé et proposer des solutions innovantes, ou développer de nouvelles capacités de production stratégiques.

La durée indicative de ces projets doit être comprise entre 12 et 48 mois, avec une assiette de dépenses minimales de 1M€ pour les projets individuels et de 2M€ pour les projets collaboratifs.

Les porteurs de projet seront des entreprises uniques, au statut de TPE/PME ou ETI, au sens du droit européen, ou de grande entreprise.

Les projets pourront aussi être portés par des consortiums comportant au moins une PME.

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN
Directrice de bureau - Tours
07-77-84-30-66
asjeusselin@abfdecisions.fr